



Le Dictionnaire du Musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition

Du mot :

« Divergence »

Ecrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

A) La définition du mot khilaf

• La définition dans la langue arabe

L'origine du mot *khilaf* vient des trois lettres : kha (خ), lam (ل), fa (ف) qui forment le verbe *khalafa* (خَلَفَ) qui possède trois sens :

- **Une chose qui vient après une autre et prend sa place**

Exemple :

Le mot califat se dit en arabe *khilafa* (خِلَافَة), car la personne succède au gouverneur. Le calife du prophète est Abou Bakr, car il vient après lui.

- **Ce qui n'est pas devant**

Le mot derrière dans la langue arabe se dit *khalf* (خَلْف)

- **Changer**

Pour dire, que l'odeur d'une personne a changé ont dit :

خَلَفَ فُؤُهُ



Le Dictionnaire du Musulman

Le prophète dit dans un hadith célèbre :

« لَخُلُوفٌ فَمِ الصَّائِمِ أَطْيَبُ عِنْدَ اللَّهِ مِنْ رِيحِ الْمِسْكِ »

D'après Abou Hourayra, le prophète a dit : le changement d'odeur de la bouche du jeûneur sera meilleur auprès d'Allah le jour du jugement que l'odeur du musc. » [Ahmed : 8057]

Quant au mot khilaf il signifie changer.¹

• La définition dans le jargon Islamique

Lorsque deux personnes ou deux groupes prennent une voie différente l'une de l'autre. Cela concerne un état, une parole ou un acte. Il est aussi utilisé pour une dispute ou un débat. Généralement lorsque deux personnes prennent chacun une voie et divergent, cela amène à des débats et des disputes.

{فَاخْتَلَفَ الْأَحْزَابُ مِنْ بَيْنِهِمْ فَوَيْلٌ لِلَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ مَّشْهَدِ يَوْمٍ عَظِيمٍ} [مریم : 37]

[par la suite,] les sectes divergèrent entre elles. Alors, malheur aux mécréants lors de la vue d'un jour terrible ! [19 : 37]

Ibn Jarîr tabari dit à propos de ce verset : « ils ont divergé concernant Issa jusqu'à devenir des groupes divisés au sein de leur propre nation. »²



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- **La différence entre le mot « khilaf » et « ikhtilaf »**

- Ikhtilaf : il est utilisé pour une parole qui est basée sur une preuve.
- Khilaf : une divergence sur laquelle il n'y a aucune preuve.

Remarque :

Certains savants ne font pas la distinction entre les deux termes. Ils utilisent les deux termes pour désigner une divergence. Qu'elle soit basée sur une preuve ou non. Il ne faut donc pas sur la simple utilisation du mot khilaf ou ikhtilaf chez un savant pour dire que telle ou telle divergence est basée sur une preuve ou non.³

B) Les types de divergence et la manière de se comporter

- **Ikhtilaf tanawwou'**

Il se présente sous plusieurs formes.

- **Une divergence où les deux avis sont sur la vérité et en conformité avec la législation.**

Exemple :

Les différentes versions d'invocations pour le tashaoud, les différentes façons de faire l'appel à la prière ou de lever ses mains pour le takbir Al ihram.



Le Dictionnaire du Musulman

Comment se comporter face à cette divergence ? :

Il n'y a pas à réprimander celui qui diverge avec nous dans cette divergence.

S'il y a deux actes légiférés mais qu'un est meilleur que l'autre, comme se raser ou se raccourcir les cheveux pour la Omra. Il faut conseiller et orienter la personne vers ce qui est meilleur avec le bon comportement.

- **Lorsque deux personnes disent deux paroles différentes qui signifient la même chose.**

Certains savants peuvent diverger sur l'appellation d'une notion, d'un mot ou d'une chose.

Exemple :

- ❖ **La différence de noms des divisions du tawhid chez certains savants.**
- ❖ **L'appellation des actes surrogatoires par moustahab, nafila, mandoub, sunnah.**

Comment se comporter face à cette divergence ? :

Il ne convient pas de se disputer sur des appellations qui veulent dire la même chose. Ce qui est pris en considération c'est le sens de la chose pas son appellation.⁴



Le Dictionnaire du Musulman

- **Lorsqu'il y a des avis et des paroles différents sur une chose, mais qu'il n'y a aucune contradiction.**

Ibn jarir tabari rapporte plusieurs avis de salaf concernant l'explication du mot « sirat » dans la sourate Al Fatiha.

Certains définissent le mot sirat comme étant le coran, d'autre la voie de Mohammed ou encore l'Islam.

Il n'y a aucune contradiction entre ces paroles. Il ne fait aucun doute que le droit chemin est l'islam, et le coran est le livre de l'islam. Le prophète Mohammed est celui qui est venu avec l'islam et son comportement était le coran.

Pour résumer, il n'est pas possible de dire qu'une de ces paroles est fausse.⁵

● Ikhtilaf tadad

Il s'agit de deux paroles qui s'opposent, c'est-à-dire à dire que l'une contredit forcément l'autre. Que cela soit dans les fondements ou les branches. Dans cet ikhtilaf il y a forcément un des deux camps qui a raison et l'autre qui a tort.

{فَمَاذَا بَعْدَ الْحَقِّ إِلَّا الضَّلَالُ طَفَائِي تَصْرُفُونَ} [يونس : 32]

Au-delà de la vérité qu'y a-t-il donc sinon l'égarement ? Comment alors pouvez-vous, vous détourner ? » [10 : 32]

Exemple :

Si un savant dit qu'une chose est haram et qu'un autre dit que cette même chose est permise.

Une chose ne peut pas être haram et permise en même temps. Allah ne peut pas châtier et récompenser une personne en même temps



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

pour le même acte. Il y a donc forcément un des deux savants dans l'erreur.

L'ikhtilaf tadad se présente aussi sous plusieurs formes :

- **Ikhtilaf afham:**

La divergence dans la compréhension. C'est lorsque deux personnes ont deux compréhensions différentes sur une seule et même chose.

Exemple :

Abdellah Ibn Omar a dit : « lorsque le prophète revint de l'expédition des confédérés il dit : « que personne ne fasse la prière du Asr avant qu'on ne soit chez bani qurayza. » L'heure du asr étant survenue pendant qu'on était en route certains musulmans déclarèrent : « nous ne prierons pas avant d'être arrivés chez les bani qurayza. D'autres, au contraire, déclarèrent : « nous prierons, car il ne nous a pas été demandé (de ne pas faire la prière). » On raconta ce fait au prophète qui ne fit de reproches ni aux uns ni aux autres. » [boukhari : 946]

Ce hadith nous indique qu'un groupe de compagnon a prié la prière du asr sur la route, car ils ne voulaient pas prier le asr en dehors de son temps. L'autre groupe de compagnon a retardé l'heure de la prière, car ils ont voulu prier uniquement à bani qurayza.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Beaucoup de gens mal intentionné ou ignorant utilisent ce hadith en disant que le prophète a approuvé les deux groupes. Ceci est une erreur. Ibn Omar a dit « le prophète ne fit de reproches ni aux uns ni aux autres. » Ce hadith ne montre en aucun cas que les deux groupes avaient raison. Il montre qu'on ne blâme pas le savant qui a fait un effort de réflexion et qui se trompe.

D'après 'Amr Ibn Al 'As, le prophète a dit : « lorsque le juge, juge en faisant un effort de réflexion et voit juste. Il obtient deux récompenses. S'il fait un effort de réflexion et se trompe, il obtient une récompense. [boukhari : 7352]

Utiliser ce hadith pour permettre la divergence dans la croyance, contredire des consensus ou des preuves évidentes est une très grave erreur faite par certains volontairement ou par ignorance... et Allah est le plus savant de ce que contiennent leurs poitrines !⁶

Remarque :

Il y a une règle très répandue dans le rang des musulmans

لا انكار في مسائل الخلافة

Pas de réprimande dans les sujets à divergence

L'énoncé de cette règle n'est pas correct. Ce qui est correct est :

لا انكار في مسائل الاجتهادية

Pas de réprimande dans les sujets d'ijtihad



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Les questions d'ijtihad sont de deux catégories :

- Une question qui ne comporte aucune preuve religieuse. Pas de verset, de hadith ou de consensus. Néanmoins, les savants ont fait un effort de réflexion sur le sujet.
- Lorsque les deux camps qui divergent ont des preuves très proches et très fortes.

Comment se comporter face à cette divergence ?

Il n'y a pas de réprimande de l'autre camp. Il faut prendre ce que nous considérons comme le plus proche de la vérité et des textes sans blâmer celui qui diverge avec nous.

Il est permis de conseiller et débattre avec celui qui diverge avec nous pour essayer de chercher la vérité.

Quant aux questions sujets à divergence, elles sont plus générales que les questions de l'ijtihad. Il s'agit de toute question qui possède une divergence. Que cette divergence soit faible, isolée ou une erreur. Il ne fait aucun doute que celui qui prend un avis de ce genre en délaissant les avis soutenus par une preuve doit être réprimandé pour cela, car la divergence n'est pas une preuve en elle-même.

Si le seul argument d'une personne pour suivre un avis est : « il y a divergence » tout en rejetant les avis qui reposent sur une preuve, il est blâmable.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Comment se comporter face à cette divergence ? :

Le musulman doit faire les efforts pour chercher la vérité selon ses capacités.⁷

C) Pourquoi les savants divergent ?

Avant de répondre à cette question. Il faut savoir que les savants de la sunnah sont unanimes sur l'obligation de suivre le prophète Mohammed. Ils sont également unanimes sur le fait que nous pouvons prendre la parole de tout le monde et rejeter la parole de tout le monde sauf celle du prophète.

Donc si nous trouvons un de nos imams de la sunnah contredire une preuve nous devons avoir la certitude que cela est indépendant de sa volonté et qu'il n'a pas voulu contredire les textes volontairement. C'est pour cela que le musulman doit être dans le juste milieu et ne pas faire partie des extrémistes. Il ne doit pas être dans l'extrême de ceux qui insultent les savants de la sunnah qui se sont trompés sur un domaine. Et ne pas faire partie de l'autre extrême qui suit aveuglément les savants même s'ils savent que le savant s'est trompé dans cette question. Le musulman du juste milieu respecte et trouve des excuses au savant qui se trompe, mais il ne le suit pas dans l'erreur.

Les causes de divergences entre les savants sont très nombreuses. Les plus fréquentes sont de quatre.



Le Dictionnaire du Musulman

1) Le hadith ne lui est pas parvenu

Celui qui n'a pas eu connaissance d'un hadith n'est pas tenu de connaître ses implications. Lorsqu'il se prononce sur une question alors qu'un hadith ne lui est pas parvenu, il répond en se basant sur le sens explicite d'un verset ou avec un autre hadith ou une analogie. Il se peut que l'avis émis de ce savant soit en conformité avec le hadith qu'il ne connaît pas, tout comme il se peut qu'il le contredise.

Abou moussa Al Ash'ari frappa à la porte de Omar Al khattab. Celui-ci, occupé sans doute, ne l'autorisa pas à entrer. Après le départ d'Abou moussa, Omar, se trouvant libre, dit : « n'est-ce pas la voix de Abdallah Ibn qays que je viens d'entendre ? Dites-Lui d'entrer. » Comme on lui fit observer, qu'Abou moussa s'en était allé, Omar le manda. « On nous a ordonné d'agir ainsi, dit alors Abou moussa. » Amène des témoins qui prouveront ce que tu dis. » Abou moussa se rendit aussitôt à l'assemblée des Ansar pour invoquer leur témoignage. «un seul d'entre nous' lui dirent-ils' peut témoigner en ta faveur. Même le plus jeune d'entre pourrait le faire, Abou sa'id Al Khoudri » Abou moussa emmena Abou sa'id Al Khoudri chez Omar, et ce dernier dit alors : « comment ai-je pu ignorer cette injonction de l'envoyé d'Allah ? Il faut que j'eusse été à ce moment occupé par quelque transaction sur le marché. » [boukhari : 2062]

Ce hadith montre que le commandeur des croyants Omar Al khattab ne connaissait pas un hadith que même les jeunes de Médine connaissaient. Qui après cela peut venir dire qu'il est impossible que tel ou tel savant ignore un hadith.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

2) Le hadith lui est parvenu, mais il ne le considère pas authentique

Dans ce cas le hadith est parvenu au savant, mais il ne le tient pas pour authentique. Soit parce qu'il ignore son rapporteur direct, ou parce que la chaîne de transmission qu'il a entre les mains est entachée d'un défaut. Il peut aussi avoir la conviction par un effort de réflexion que le hadith est faible sans savoir qu'il existe une autre version du hadith authentique.

Il y a beaucoup d'exemples où un savant émet une fatwa à propos d'une chose puis change de parole lorsqu'il s'aperçoit que le hadith sur le sujet est authentique. Donc lorsque nous allons retourner dans les livres il sera rapporté qu'il y a une divergence sur cette question.

L'imam Bayhaqi a dit : « l'imam Chafi'i dans son ancien avis : s'il existait un hadith authentique du prophète concernant la délimitation du temps pour essuyer sur les khuff cela aurait constitué une preuve, mais sûrement pas autre chose, même pas l'analogie. »

Dans un premier temps l'imam chafi'i avait l'avis qu'il n'y avait aucune délimitation de temps pour essuyer sur les khouff. Pour lui voyageur ou le résident pouvait essuyer dessus autant de temps qu'ils le voulaient sans être obligés de refaire les ablutions entièrement en lavant ses pieds.

Il a justifié son avis en disant que si une preuve authentique du prophète venait prouver qu'il y a réellement une délimitation dans le temps alors cela serait une preuve évidente.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Puis l'imam Bayhaqi cite juste après la parole de l'imam Az -za'farani :

« l'imam chafi'i est revenu sur son avis concernant le temps délimité pour essuyer sur les khouff du résident et du voyageur chez nous à Bagdad »⁸

l'imam Az -za'farani rapporte que l'imam chafi' a changé d'avis concernant la délimitation de l'essuyage sur les khouff lorsqu'il a pris connaissance de l'authenticité du hadith de Ali qui dit que

« Le Prophète a autorisé au voyageur de passer la main sur les pantoufles et ce, pendant trois jours et trois nuits contre un jour et une nuit pour le résident. » [Muslim :276].

3) Il connaît la preuve, la voit authentique, mais l'oublie

Ceci arrive tant pour le coran que pour la sunnah.

D'après Aïcha, le messenger d'Allah mourut pendant qu'Abou Bakr était à Sounh. Omar se leva en disant : « Par Allah, l'envoyé d'Allah n'est pas mort. » Aïcha a ajouté que Omar s'écria ensuite : « Par Allah, il ne m'est jamais venu à l'esprit qu'il en put être autrement. Allah va sûrement le ressusciter et il va sûrement couper les mains et les pieds de ceux qui disent qu'il est mort. » Abou Bakr vint vers l'envoyé d'Allah ; il lui découvrit le visage et lui donna un baiser, puis il dit : « Ô toi pour qui j'aurais donné comme rançon mon père et ma mère, tu as été bon dans la vie comme tu l'es dans la mort. Par Allah qui tient mon âme entre ses mains, Allah ne fera jamais goûter deux fois mort. » Sortant ensuite Abou Bakr s'adressa à Omar en lui disant : « attend un instant, ô toi qui jures. » aussitôt qu'Abou Bakr eut commencé son discours, Omar se tut » [boukhari : 3667]



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Puis dans son célèbre discours, Abou Bakr a dit :

« Eh bien ! Pour ceux qui adoraient Mohammed, Mohammed est mort. Mais pour ceux qui adorent Allah, Allah est toujours vivant et ne meurt pas. » il récita ensuite le verset 30 de la sourate 39 : sourate 39 : en vérité tu mourras et ils mourront eux aussi ; puis il récita ensuite le verset 144 de la sourate 3 : *Muhammad n'est qu'un messenger - des messagers avant lui sont passés -. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah ; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants. [boukhari : 3668]*

Le savant est un être humain. Il se peut qu'il oublie une preuve au moment de faire une fatwa. Comme tous les humains, il est sujet à l'oubli, la fatigue ou le traumatisme. Il ne fait aucun doute que Omar était au courant que toute âme goûtera à la mort et que le prophète n'était pas éternel. Mais le choc de la terrible nouvelle de la mort du prophète lui a fait oublier cette notion connue de tous.



Le Dictionnaire du Musulman

4) Il ne connaît pas le sens de certains termes

{يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّمَا الْخَمْرُ وَالْمَيْسِرُ وَالْأَنْصَابُ وَالْأَزْلَامُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ الشَّيْطَانِ فَاجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ} [المائدة : 90]

Ô les croyants ! Le khamr, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous-en, afin que vous réussissiez. [5 : 90]

Les savants sont unanimes pour dire que le khamr est interdit en islam. Cependant, ils ont divergé la définition du khamr. Certains se sont basés sur la définition de la langue arabe et ont dit qu'il s'agissait d'une boisson faite à base de raisin ou de datte. Donc une boisson enivrante faite avec autre que du raisin ou des dattes n'est pas considéré comme du khamr selon eux. D'autres se sont basés sur la définition dans le jargon islamique en disant qu'il s'agit de toute boisson enivrante.

D'après Ibn Omar, le prophète a dit : « tout ce qui enivre est du khamr, et tout ce qui enivre est haram. » [Mouslim : 2003]

Il ne fait aucun doute que la définition du prophète du mot khamr devance celle de la langue arabe.⁹



Le Dictionnaire du Musulman

C'est à travers ces exemples que nous voyons la gravité prendre la divergence comme une preuve en soit. Ils disent : « il y a divergence prenez ce que vous voulez » ; « Les savants ont divergé donc il ne faut pas nous blâmer. » ; « la divergence est une miséricorde ».

Le musulman doit prendre garde à ces gens ! Chaque musulman se doit de chercher la vérité. Toutes les divergences ne se valent pas ! Il faut donc savoir qu'elle est la cause de la divergence entre les savants afin de savoir si elle est légitime ou non.



Références

- 1- "Mou'jam maqayis lugha" ibn faris, tome 2/page 210-213.
- 2- "tafsir tabari", Mohammed ibn jarir tabari, tome 18/page 197.
- 3- "mou'jam al moustalahat wal alfaz al fihiya", Mahmoud abderahman ibn abdel moun'im, tome 2/ page 44
- 4- "iqtida siratoul moustaqim", ibn taymiya, tome 1/page 149
- 5- Voir : "tafsir tabari", Mohammed ibn jarir tabari, tome 1/page 173 ; "iqtida siratoul moustaqim", ibn taymiya, tome 1/page 149
- 6- Voir : "iqtida siratoul moustaqim", ibn taymiya, tome 1/page 151 ; fatwa cheikh mouqbil → [Cliquez Ici](#) ; "Al qawa'id al fihiya bayna al asaala wa tawjih", Mohammed hassan al ghaffir, 10/14
- 7- Fatwa cheikh soulayman rouhayli → [Cliquez Ici](#)
- 8- "ma'rifatou sunan wal athar", al bayhaqi, tome 2/page 117
- 9- "raf' malam 'an a-imatil a'lam", ibn taymiya, page 9-30.

